

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 15 mars 1985

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

L'EMPLOI

ON DEMANDE DE PROLONGER LA DATE LIMITE EN CE QUI A
TRAIT À LA PARTICIPATION AU PROGRAMME «DÉFI 85»

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, le 6 février dernier, presque deux mois après la date habituelle, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) annonçait le programme de création d'emplois d'été destiné aux étudiants, «Défi 85». Trois semaines plus tard, la ministre fixait la date limite pour participer à ce programme au 15 mars, puis au 22 mars 1985, laissant au plus trois semaines aux étudiants et aux organismes intéressés pour préparer la présentation de leurs projets ou de leurs demandes d'emploi. Plusieurs organismes dans ma circonscription sont informés que la date limite du 22 mars 1985 n'alloue pas assez de temps pour préparer un projet aux termes du nouveau programme «Défi 85».

Si l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration croit à son programme, elle doit prolonger la date limite du 22 mars au 22 avril, afin de permettre aux organismes concernés de présenter leurs projets selon les nouvelles règles établies par «Défi 85». Le gouvernement veut-il que «Défi 85» réussisse ou est-il plus intéressé à jeter de la poudre aux yeux pour masquer l'élite conservatrice qui ne veut pas aider nos jeunes à travailler?

Si vous croyez à votre programme, donnez-lui la possibilité de réussir!

* * *

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE AU CANADA

M. William G. Lesick (Edmonton-Est): Monsieur le Président, à titre de député d'Edmonton, je m'inquiète vivement de la baisse constante du niveau de l'emploi dans ma ville et dans tout l'ouest du Canada. Les dernières données provenant de Statistique Canada révèlent qu'Edmonton accuse le taux de chômage le plus élevé parmi toutes les villes de l'Ouest. C'est un drame pour la population de ma ville.

Le taux de chômage à Edmonton est de 15 p. 100; il est de 43 p. 100 dans le secteur de la construction et de 30 p. 100 dans celui de la fabrication. Les taux élevés de chômage, quelle que soit la façon d'envisager le problème, sont incontestablement la conséquence directe du détestable programme énergétique national que les libéraux ont infligé à l'ouest du Canada.

Edmonton a un des taux d'inoccupation les plus élevés au Canada. Ses immeubles de bureaux et d'appartements sont vides. Les gens quittent Edmonton tentant vainement de se trouver un emploi ailleurs. Dans Edmonton-Est, on compte 8,000 habitants de moins qu'il y a cinq ans.

Je prie le gouvernement, avec le plus d'insistance possible, de prendre des mesures décisives dès maintenant. Les Canadiens de l'ouest font confiance au gouvernement, mais cette confiance a ses bornes. Je suis venu siéger ici, car je ressentais les incidences de la politique énergétique catastrophique du gouvernement précédent. Prouvons que nous avons le courage et la clairvoyance d'adopter les mesures économiques nécessaires pour stimuler le développement, pour faire disparaître ces statistiques renversantes et redonner du travail à la population.

* * *

L'INDUSTRIE

L'ANNONCE DE LA FERMETURE DE L'USINE DE LA JOHN INGLIS
À STONEY CREEK, EN ONTARIO

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, la société John Inglis a annoncé son intention de fermer son usine de Stoney Creek, en Ontario. Il en résultera une perte de 600 emplois dans la région de Hamilton.

Cette même entreprise a reçu 3 millions de dollars de l'ancien gouvernement pour acheter la société Admiral qui était en faillite. J'ai demandé à ce moment-là que la garantie ferme des emplois soit une condition à la subvention. Le gouvernement n'a pas inclus cette exigence et le résultat est exactement celui que nous avons prévu: la société Inglis s'est servi de l'argent pour financer l'expansion de son activité dans les régions de faible rémunération et pour mettre en chômage, dans la région de Hamilton, les gens qui ont fabriqué les produits qu'Inglis a vendus pendant de nombreuses années.

Je demande au gouvernement de passer immédiatement à l'action, d'organiser une rencontre avec la société John Inglis pour lui faire savoir qu'il ne tolérera pas ce comportement et qu'il va lui réclamer l'argent qu'elle a reçu si elle ne maintient pas les emplois qu'elle se propose d'abolir.